



COMPTE RENDU



Audience bilatérale SMITer

Des projets plein la tête.....mais qui pour les mener à bien ?

Une délégation, composée de Jacky CHARLOT - Fédération et Yves PEIFFER – Fédération, a été reçue par le Général HOCQUARD, Directeur du SMITER.

Dès l'entame de la réunion, le Directeur nous fait part de son inquiétude quant à la mise en œuvre du BOP de gestion unique du personnel civil au 1^{er} janvier 2015. Cette nouvelle gouvernance va modifier l'évolution du SMITER dans son organisation.

En effet les craintes de voir la gestion prendre le pas sur l'organisation mais aussi de voir la cohérence entre ces deux approches battue en brèche, sont réelles. L'Armée de Terre, en bon élève, a suivi à la lettre les recommandations de réduction d'effectif imposées LPM après LPM, allant jusqu'à atteindre un sous-effectif à ce jour. Il serait dommage que cet effort consenti volontairement pénalise une fois de plus l'AT au profit d'autres employeurs qui eux préserveraient, par effet de vases communicants, leur sureffectif. Le contrat opérationnel reste identique à 2013. Le programme « Scorpion » doit être notifié le 5 décembre prochain.

RESTRUCTURATION PASSEE ET EFFECTIFS FUTURS

La finalisation des restructurations de la précédente LPM arrive à son terme, et si les reclassements se sont étalés sur toute la durée de la LPM, ce qui a évité aux agents une pression supplémentaire, il faut reconnaître que le SMITER a conduit seul cette manœuvre en interne. Tous les agents restructurés auront été reclassés au 31 décembre 2014.

Alors même que nous atteignons la limite du supportable en matière de réduction d'effectif, il semblerait qu'il reste encore des efforts à faire qui, vraisemblablement, dépasseront les volumes indiqués dans l'annexe 1 de la Décision Ministérielle listant les effectifs à supprimer.

Le format Armée de Terre 2008 a été définitivement remis et le GCA BOSSER, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, travaille d'ores et déjà sur un format modifié et réactualisé pour l'horizon 2020.

Cette nouvelle organisation des services fixe un objectif unique au SMITer, à savoir le seul soutien opérationnel.

La maquette de ce projet devrait être dévoilée avant l'été 2015. Le général directeur indique qu'il y aura des conséquences en termes d'effectif et de nombre d'établissements. En effet, si le SMITER doit rendre 10 à 15% de ses effectifs, il y aura inéluctablement des fermetures de sites. Le challenge proposé au SMITer sera de réussir l'optimisation de pôles de compétences.

Force Ouvrière s'interroge sur la place réservée au personnel civil, car au-delà d'un schéma directeur d'organisation et d'idées novatrices en matière de fonctionnement, aucune décision ne pourra se concrétiser sans l'appoint d'effectif et de personnels civils, et c'est là que le bât blesse.

95 suppressions de poste (2 cat. A, 21 cat. B, 3 cat. C et 69 OE) sont déjà programmées pour 2015, elles s'effectueront principalement sur des sites pérennes. A noter, que ce chiffre évoluera encore vers un chiffre non-exhaustif de 144 postes. Les départs naturels à la retraite sont privilégiés mais ne suffiront sans doute pas, sur tous les sites touchés, pour éviter des suppressions de postes tenus et donc les reclassements d'agents restructurés. Les REo 2015 sont en cours d'élaboration et devraient être connus dans les semaines à venir.

Cette manœuvre doit finaliser une « sincérisation » des REo par un dépyramidage des catégories C et des Ouvriers de l'Etat, c'est du moins la directive de la DRH-MD. Vivons-nous déjà les premiers travers de la nouvelle gouvernance ???

Pour **Force Ouvrière**, il est urgent de recruter principalement des ouvriers de l'Etat sur les professions «cœur de métier», mais aussi d'élargir à des professions connexes les embauches, notamment dans les professions du magasinage et de la logistique. En effet, les 94 recrutements d'OE programmés pour 2015 sur l'ensemble du ministère ne suffiront pas à combler le déficit global, et ce ne seront pas les 3 ou 4 embauches (cf 2014) qui seront peut-être accordées au SMITer qui sauveront le service.....

Pour **Force Ouvrière** il s'agit à présent de savoir si le ministère veut voir perdurer la mission MCO et donc le SMITer ou s'il a déjà fait le deuil de cette chaîne d'emplois et donc de ses agents.

SUPPLY-CHAIN

Une étude de réorganisation de la chaîne approvisionnement a été commandée par l'EMA et confiée à une société privée. Plusieurs scénarii ont été présentés au commandement par une société qui n'a, à aucun moment pris la peine de se confronter à la réalité du terrain puisque l'ensemble de l'étude s'est dessiné dans leurs bureauxet après on s'étonnera encore des incohérences et des dysfonctionnements du terrain.

Le général GOUDEAU nous informe que dans cette maquette l'établissement de WOIPPY sera un centre de tri et de mise en réparation des échanges. Il sera effectué un premier tri en amont du centre de stockage principal de MOULIN.

Certains établissements qui avaient le statut de « stocker avancé » perdront cette appellation, ce n'est pas pour autant que ces établissements fermeront. Ils garderont leurs activités propres mais n'opèreront plus de distribution vers d'autres organismes jusqu'à présent rattachés. Il s'agit de Poitiers, Versailles, Besançon et Muret

Pour **Force Ouvrière**, si certains sites perdent une partie de leur activité et donc de leur plan de charge, il ne faudrait que cette maquette, en plus de réduire les effectifs, n'entraîne des fermetures définitives de site. Le SMITer et avant lui le matériel a déjà payé le prix fort des différentes réformes il faudra bien qu'un jour cette destruction massive s'arrête.

La finalisation et le choix du scénario (non ce n'est pas du cinéma....) définitif devraient être dévoilés en même temps que le nouveau format Armée de Terre 2020 !!!!!!!

PLAN DE PRODUCTIVITE (2015-2025)

Le Colonel FRANCO indique que le soutien différé a vocation à redonner du potentiel aux matériels complets et aux rechanges réparables. Il nécessite des temps de traitement généralement longs, des compétences techniques importantes et des structures adaptées. De plus, un trop grand éparpillement géographique de la ressource « mauvais état » pour un parc donné disperse les efforts, dissémine la

ressource matérielle » et « humaine » tout en multipliant les flux logistiques. Ce constat ne trouvera de solution que dans la concentration géographique de la ressource et la spécialisation des sites, gage d'une optimisation de l'organisation industrielle du SMITer.

Exemple : Char Leclerc, le site principal sera GIEN, le site secondaire « MOURMELON » VAB « RANG », le site principal sera LE MANS, les sites secondaires seront Bruz et Muret. L'ensemble des identifications des sites et de leur future mission ont été listés dans le dernier Plan d'action du SMITer rédigé par le Général Directeur.

Pour **Force Ouvrière**, la chute des effectifs dans les années à venir diminuera fatalement les capacités d'assurer les charges des sites référents. A la question, les plans de charges iront-ils vers les industriels ? Le général a répondu que cette étude était en cours et qu'on ne pouvait s'interdire de l'aborder!!!! Tout choix sera forcément lié à une étude de coût, encore faudra-t-il tout prendre en compte dans cette étude....

Le dernier sujet abordé a été la nomination de Conseillers Techniques de Défense et de Conseillers d'Administration de Défense.

Pour **Force Ouvrière**, l'Armée de Terre en général et le SMITer en particulier sont les parents-pauvres de notre institution en ce qui concerne ces deux populations. Il serait enfin temps que l'Armée de Terre soit reconnue à sa juste valeur et ne soit plus seulement considérée comme l'exécuteur des basses œuvres de notre ministère.

CONCLUSION

Cet énième nouveau plan ambitieux ne présage rien de bon pour les personnels civils. Si les recrutements ne sont pas à la hauteur de ce plan de production, l'avenir du SMITer sera bien compromis. Les agents devront encore faire preuve de patience avant de connaître leur avenir et c'est sans doute ce qui est le plus difficile à vivre au quotidien.

Paris, le 25 novembre 2014

